

---

---

**Systèmes de management  
environnemental — Lignes directrices  
pour l'utilisation de l'ISO 14001 afin  
de prendre en compte les situations  
et aspects environnementaux  
dans le cadre d'une thématique  
environnementale donnée —  
Partie 1:  
Généralités**

[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/b78500c2-c1eb-4c9c-8d77-](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/b78500c2-c1eb-4c9c-8d77-781678311402-14002-1)

**781678311402-14002-14002-1**  
Environmental management systems — Guidelines for using ISO  
14001 to address environmental aspects and conditions within an  
environmental topic area —

*Part 1: General*



**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 14002-1:2019

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/b78500c2-c1eb-4c9c-8d77-784342a6a2db/iso-14002-1-2019>



**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2019

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8  
CH-1214 Vernier, Genève  
Tél.: +41 22 749 01 11  
E-mail: [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
Web: [www.iso.org](http://www.iso.org)

Publié en Suisse

## Sommaire

Page

<b>Avant-propos</b> .....	<b>iv</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>v</b>
<b>1</b> <b>Domaine d'application</b> .....	<b>1</b>
<b>2</b> <b>Références normatives</b> .....	<b>1</b>
<b>3</b> <b>Termes et définitions</b> .....	<b>1</b>
<b>4</b> <b>Planification des actions</b> .....	<b>1</b>
4.1   Généralités.....	1
4.2   Établissement d'une base de référence pour la thématique environnementale spécifique	2
4.3   Détermination des actions appropriées.....	3
4.3.1   Généralités.....	3
4.3.2   Types d'actions.....	3
4.3.3   Considérations relatives à la prise de décision.....	4
<b>5</b> <b>Mise en œuvre des actions</b> .....	<b>5</b>
5.1   Objectifs environnementaux.....	5
5.2   Actions de soutien.....	7
5.3   Moyens de maîtrise opérationnels.....	8
5.3.1   Généralités.....	8
5.3.2   Perspective de cycle de vie.....	9
5.3.3   Préparation et réponse aux situations d'urgence.....	9
5.4   Conséquences inattendues des actions entreprises.....	9
<b>6</b> <b>Évaluation de l'efficacité des actions</b> .....	<b>9</b>
6.1   Généralités.....	9
6.2   Surveillance, mesure et analyse.....	10
<b>7</b> <b>Amélioration</b> .....	<b>11</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>12</b>

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir [www.iso.org/directives](http://www.iso.org/directives)).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir [www.iso.org/brevets](http://www.iso.org/brevets)).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir [www.iso.org/avant-propos](http://www.iso.org/avant-propos).

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 207, *Management environnemental*, sous-comité SC 1, *Systèmes de management environnemental*.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse [www.iso.org/fr/members.html](http://www.iso.org/fr/members.html).

# Introduction

## 0.1 Contexte

La société humaine est confrontée à la difficulté de vivre en respectant les limites de la planète liées, par exemple, au changement climatique, à la consommation d'eau douce, au changement d'affectation des terres et à la perte de biodiversité. Les organismes doivent tenir compte des limites imposées par ces frontières et peuvent mener des actions positives conformément aux objectifs mondiaux de développement durable, tels que ceux fixés par les Nations Unies. La famille de normes ISO 14000 peut aider les organismes à protéger l'environnement et à s'adapter à l'évolution des situations environnementales tout en soutenant ces efforts.

Les organismes ont différentes priorités liées au management environnemental en fonction de leur contexte interne et externe, y compris le milieu dans lequel ils opèrent, la nature de leurs interactions avec l'environnement, ainsi que les préoccupations et les exigences de leurs parties intéressées. Les organismes peuvent bénéficier de la mise en œuvre d'un système de management axé sur un domaine d'intérêt ou de préoccupation lié au management environnemental particulièrement pertinent pour l'organisme lui-même, le secteur auquel il appartient ou la politique publique. L'ISO 14001 fournit un cadre de management environnemental, quel que soit le contexte de l'organisme concerné, qui ne précise pas comment mettre en application ses exigences. L'ISO 14004 offre des recommandations générales pour l'établissement et la mise en application du cadre de l'ISO 14001, mais n'est pas conçue pour prendre en compte les aspects, questions ou domaines d'intérêt environnementaux spécifiques d'un organisme.

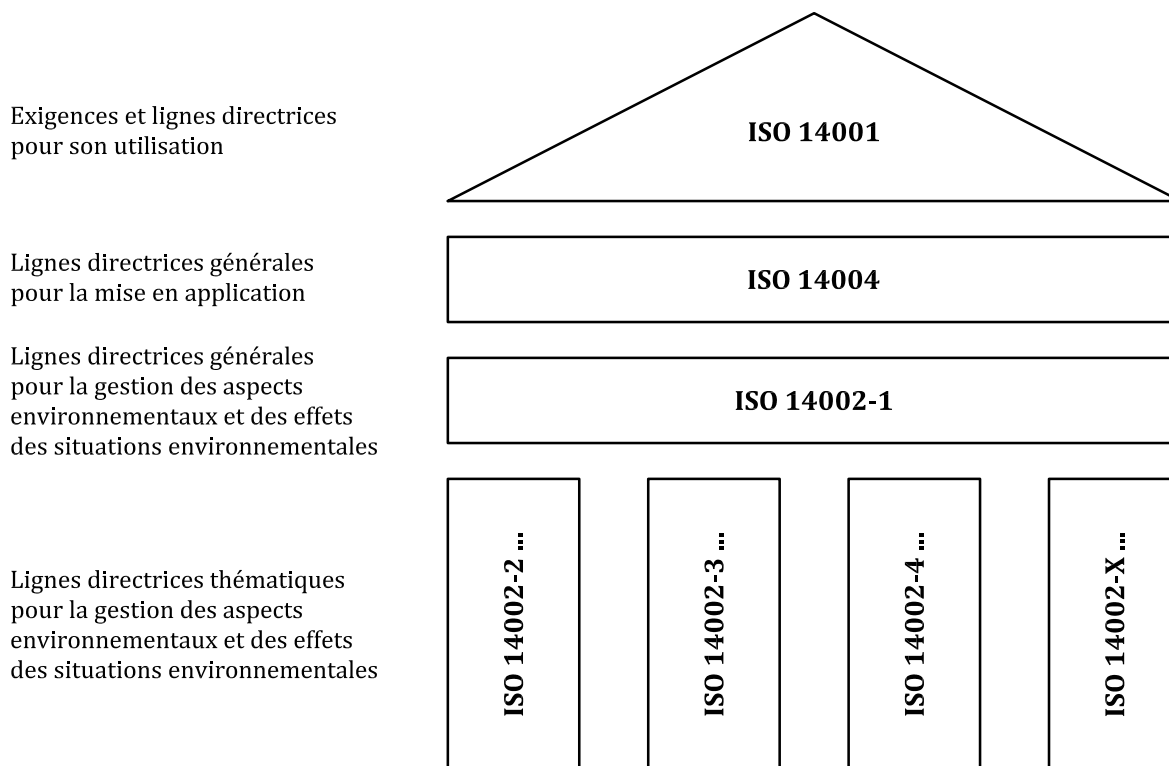
## 0.2 Objectif de la série ISO 14002

La série ISO 14002 fournit des recommandations thématiques et des exemples pour les organismes qui souhaitent appliquer leur système de management environnemental à un ensemble plus ciblé d'aspects environnementaux ou à une combinaison d'aspects environnementaux et de situations environnementales spécifiques.

Le présent document présente des recommandations génériques et établit un cadre pour les éléments communs afin d'orienter le développement de parties thématiques. Les parties suivantes de la série fourniront une approche holistique sur la manière d'utiliser l'ISO 14001 pour un domaine d'intérêt particulier lié au management environnemental.

La série ISO 14002 complète les exigences générales et les recommandations de l'ISO 14001 et de l'ISO 14004 et vise à relier d'autres documents de la famille ISO 14000 à l'ISO 14001. Bien que le présent document ne traite pas de chaque article de l'ISO 14001, les articles apparaissent dans le même ordre et sont cohérents avec l'approche Planifier-Réaliser-Vérifier-Agir (Plan-Do-Check-Act, PDCA).

La [Figure 1](#) montre les liens qui existent entre la série ISO 14002 et l'ISO 14001 et l'ISO 14004.



**Figure 1 — Série ISO 14002 et sa relation avec l'ISO 14001 et l'ISO 14004**  
*(standards.iteh.ai)*

### 0.3 Points d'entrée pour la série ISO 14002

ISO 14002-1:2019

Pour qu'un organisme applique une ou plusieurs parties de la série ISO 14002, il doit tout d'abord prendre la décision d'établir un système de management environnemental et avoir l'intention d'agir par rapport à un domaine particulier d'intérêt ou de préoccupation lié au management environnemental, par exemple :

- engagement ou engagements spécifiques liés à la protection de l'environnement, conformément à sa politique environnementale;
- un ou plusieurs de ses aspects environnementaux significatifs ou de ses obligations de conformité;
- risques et opportunités spécifiques qu'il est nécessaire de gérer par rapport aux situations environnementales.

Un organisme qui cherche à se concentrer davantage sur un tel domaine d'intérêt ou de préoccupation peut appliquer l'ISO 14001 à cette fin, en utilisant les recommandations spécifiques de la ou des parties pertinentes de la série ISO 14002.

### 0.4 Thématiques environnementales

Une thématique environnementale est un domaine d'intérêt ou de préoccupation pour un organisme en matière de management environnemental, en relation avec son milieu. Cela peut inclure, par exemple, l'air, l'eau, la terre, les ressources naturelles, la faune et la flore, conformément à la définition de l'environnement énoncée dans l'ISO 14001. Chaque thématique est généralement reflétée dans une partie de l'ISO 14002. Cependant, une thématique plus large pourrait être divisée en plusieurs parties, le cas échéant.

La gestion d'une thématique environnementale nécessite qu'un organisme adopte une approche holistique pour aborder :

- les aspects environnementaux qui ont ou peuvent avoir une incidence sur les situations environnementales et peuvent donc affecter la performance environnementale;

- l'évolution des situations environnementales qui peut affecter la capacité d'un organisme à atteindre les résultats escomptés du système de management environnemental; ou
- une combinaison de ces éléments.

### **0.5 Avantages de la série ISO 14002**

La série ISO 14002 fournit des recommandations qui ciblent des types spécifiques de situations environnementales et d'aspects environnementaux corrélés. Les avantages de l'application de la série ISO 14002 peuvent comprendre:

- le renforcement de la performance environnementale dans des thématiques environnementales spécifiques;
- la protection de l'environnement par l'élimination ou l'atténuation des impacts environnementaux négatifs dans des thématiques environnementales spécifiques;
- la limitation de l'effet négatif potentiel des situations environnementales sur l'organisme dans des thématiques environnementales spécifiques;
- l'alignement du système de management environnemental sur l'orientation stratégique de l'organisme, par exemple pour soutenir une politique environnementale ou un engagement organisationnel spécifique.

## **iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)**

[ISO 14002-1:2019](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/b78500c2-c1eb-4c9c-8d77-784342a6a2db/iso-14002-1-2019)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/b78500c2-c1eb-4c9c-8d77-784342a6a2db/iso-14002-1-2019>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 14002-1:2019

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/b78500c2-c1eb-4c9c-8d77-784342a6a2db/iso-14002-1-2019>



# Systemes de management environnemental — Lignes directrices pour l'utilisation de l'ISO 14001 afin de prendre en compte les situations et aspects environnementaux dans le cadre d'une thématique environnementale donnée —

## Partie 1: Généralités

### 1 Domaine d'application

Le présent document donne des lignes directrices générales aux organismes cherchant à gérer de manière systématique les aspects environnementaux ou à réagir aux effets de l'évolution des situations environnementales dans une ou plusieurs thématiques environnementales, sur la base de l'ISO 14001.

Le présent document constitue également un cadre pour les éléments communs des parties ultérieures de la série ISO 14002.

### 2 Références normatives (standards.iteh.ai)

Les documents suivants sont cités dans le texte de sorte qu'ils constituent, pour tout ou partie de leur contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 14001, *Systemes de management environnemental — Exigences et lignes directrices pour son utilisation*

### 3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et les définitions de l'ISO 14001 ainsi que les suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp>
- IEC Electropedia: disponible à l'adresse <http://www.electropedia.org/>

#### 3.1 thématique environnementale

domaine d'intérêt ou de préoccupation pour un organisme en matière de management environnemental, en relation avec son milieu

### 4 Planification des actions

#### 4.1 Généralités

Pour mettre davantage l'accent sur le management environnemental dans le cadre de la thématique environnementale et l'améliorer, il convient que l'organisme entreprenne un processus de planification.

Celui-ci comprend l'établissement d'une base de référence pour comparer les performances au fil du temps et la détermination d'une combinaison appropriée d'actions d'amélioration au sein du système de management environnemental.

### 4.2 Établissement d'une base de référence pour la thématique environnementale spécifique

Une base de référence est un point de départ qui peut être utilisé à des fins de comparaison. Elle peut fournir les informations nécessaires pour suivre et contrôler efficacement les progrès de l'organisme. Afin d'établir une base de référence pour la thématique environnementale spécifique, il convient que l'organisme examine ses activités, connaissances et informations actuelles concernant, par exemple:

- ses aspects environnementaux pertinents;
- l'évolution des situations environnementales qui peut affecter l'organisme;
- les processus de gestion pertinents.

L'objectif de cet examen par un organisme peut être différent selon la nature de son intérêt ou de sa préoccupation. Il convient que l'organisme s'assure que les informations de référence sont suffisantes pour soutenir la planification des actions, y compris la fixation d'objectifs d'amélioration appropriés.

Lorsqu'il établit une base de référence pour gérer les aspects environnementaux ou réagir aux effets des situations environnementales spécifiques liées à une thématique environnementale particulière, un organisme peut tenir compte:

- des enjeux internes, y compris ceux liés aux activités, produits et services passés, actuels ou planifiés;
- des aspects environnementaux associés, y compris la nature et l'ampleur des impacts environnementaux réels et potentiels;
- des enjeux externes, y compris les situations et tendances environnementales actuelles qui peuvent affecter la réalisation des objectifs, des actions planifiées et des engagements en termes de politique environnementale;
- de la manière dont les situations environnementales actuelles affectent l'organisme, y compris la probabilité d'occurrence des conséquences, et de la gravité des conséquences par rapport à une période de référence définie;
- des activités existantes pour traiter les conséquences des situations environnementales sur l'organisme;
- de la performance environnementale actuelle;
- des besoins et attentes des parties intéressées.

NOTE Les aspects environnementaux peuvent se retrouver tout au long du cycle de vie des produits et services d'un organisme. Les informations de référence sur les aspects environnementaux peuvent adopter une perspective de cycle de vie et pourraient être complétées par une analyse du cycle de vie (voir ISO 14040 et ISO 14044).

Le [Tableau 1](#) fournit des exemples de situations environnementales et la manière dont elles peuvent affecter un organisme.

**Tableau 1 — Exemples de situations environnementales pouvant affecter un organisme**

—	La surexploitation des ressources naturelles partagées (par exemple, les populations de poissons, les forêts, les bassins versants) peut conduire à des réglementations susceptibles de restreindre l'accès et l'utilisation d'une ressource par l'organisme.
—	La dégradation de la qualité des eaux souterraines ou de surface peut contraindre l'organisme à prétraiter son approvisionnement en eau ou à acheter l'eau de la ville.
—	La topographie des terres peut être sensible aux tremblements de terre, à l'érosion, à la dissolution et à l'affaissement dans certaines régions, ce qui peut compromettre l'intégrité des propriétés et des structures de l'organisme.
—	Les événements météorologiques extrêmes, y compris les tempêtes, peuvent rendre le transport océanique de produits ou de marchandises plus dangereux et plus coûteux.
—	Les pluies réduites ou plus variables peuvent limiter les rendements agricoles.
—	La pollution atmosphérique et les dépôts acides peuvent endommager les propriétés et les structures de l'organisme.
—	Une mauvaise qualité de l'air ou une température atmosphérique élevée peut créer des problèmes de santé et entraîner l'absentéisme des travailleurs.

### 4.3 Détermination des actions appropriées

#### 4.3.1 Généralités iTeh STANDARD PREVIEW

En tenant compte des informations de référence, il convient que l'organisme identifie ses priorités d'action dans la thématique environnementale. Cela peut inclure l'amélioration de la performance liée à des aspects environnementaux significatifs, le respect des obligations de conformité, ainsi que la gestion d'autres risques et opportunités identifiés.

La nature des actions prises dépendra des résultats que l'organisme souhaite atteindre, mais il est recommandé que ces actions soutiennent la réalisation des résultats escomptés du système de management environnemental de l'organisme. Les actions peuvent être conçues pour contrôler ou améliorer les activités d'un organisme. Un organisme peut choisir d'adopter plusieurs types d'action pour gérer un risque ou une opportunité identifiés. Par exemple, il peut être approprié de fixer d'abord un objectif qui comprend un ensemble d'actions pour atteindre les résultats souhaités.

#### 4.3.2 Types d'actions

Les types d'actions qui peuvent être appliquées individuellement ou combinées par un organisme comprennent, par exemple:

- la détermination des objectifs environnementaux aux niveaux stratégique ou opérationnel afin d'améliorer le système ou la performance;
- la mise en place de moyens de maîtrise opérationnels, y compris des changements de processus et de conception ainsi que des moyens de maîtrise techniques et administratifs;
- les opérations de surveillance et de mesure pour évaluer la performance et les situations environnementales ou pour vérifier au niveau du système ou du processus si les résultats souhaités sont atteints;
- l'amélioration des compétences ou connaissances des personnes dont le travail peut affecter la thématique environnementale ou être affecté par cette dernière;
- la communication pour sensibiliser ou donner des garanties aux parties intéressées.